



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/1997/14
21 mars 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session annuelle de 1997
12-23 mai 1997, New York
Point 1 de l'ordre du jour provisoire
PNUD

QUESTIONS D'ORGANISATION

Décisions adoptées par le Conseil d'administration
à sa deuxième session ordinaire de 1997

(10-14 mars 1997)

TABLE DES MATIÈRES

<u>Numéro</u>	<u>Titre</u>	<u>Page</u>
97/7	Révision du règlement financier du FNUAP	2
97/8	Fonds d'équipement des Nations Unies	2
97/9	Directives pour une meilleure application des programmes de coopération régionale	3
97/10	Aperçu des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 1997	4

97/7. Révision du règlement financier du FNUAP

Le Conseil d'administration,

Approuve l'incorporation du nouvel article 14.7 ci-dessous dans le règlement financier du FNUAP, à l'article XIV, intitulé "Contrôle intérieur" :

"Article 14.7 En vertu de la décision 96/3 du Conseil d'administration, le FNUAP est habilité à acheter et à garder en stock des produits contraceptifs indispensables afin de pouvoir répondre à des demandes d'assistance urgentes. La valeur d'inventaire de ces stocks sera consignée dans les comptes comme un élément d'actif."

14 mars 1997

97/8. Fonds d'équipement des Nations Unies

Le Conseil d'administration

1. Prend note avec satisfaction du rapport de l'Administrateur (DP/1997/9) ;

2. Approuve la nouvelle orientation de la politique appliquée par le Fonds d'équipement des Nations Unies, qui consacre l'essentiel de ses activités à la gouvernance locale, à la décentralisation, à la participation et au microfinancement ;

3. Approuve également les efforts de réorganisation actuellement déployés en vue de créer une organisation plus décentralisée et plus efficace et recommande que, dans le cadre des activités de suivi et d'évaluation, une attention particulière soit accordée au fonctionnement du Fonds ainsi qu'à la relation entre le siège et les bureaux extérieurs ;

4. Encourage le Fonds et le Programme des Nations Unies pour le développement à intensifier leur collaboration dans tous les domaines importants, notamment par l'élaboration et la mise en oeuvre de cadres de coopération par pays, en tenant compte des avantages comparatifs du Fonds, par exemple en ce qui concerne la gouvernance locale et le microfinancement ;

5. Prie le Fonds d'améliorer la diffusion des données d'expérience relatives aux projets et programmes réussis afin que ces succès puissent être reproduits ;

6. Se félicite de l'engagement pris par divers pays donateurs d'appuyer le Fonds de manière plus prévisible et plus sûre et invite les donateurs habituels et les nouveaux donateurs ainsi que les pays bénéficiaires à contribuer au Fonds.

14 mars 1997

97/9. Directives pour une meilleure application des programmes de coopération régionale

Le Conseil d'administration

1. Prie l'Administrateur de lui présenter, pour examen et approbation à sa première session ordinaire de 1998, une stratégie d'exécution pour chacun des programmes de coopération régionale, qui devra comprendre les éléments suivants :

a) Les conclusions de l'évaluation du Programme des Nations Unies pour le développement intitulée "Programmes mondiaux interrégionaux et régionaux : évaluation de l'impact" (novembre 1996);

b) Une évaluation plus détaillée des leçons dégagées des programmes antérieurs de coopération régionale et de leur intégration dans la programmation et l'exécution des prochains programmes;

c) Une liste restreinte de priorités et de thèmes, s'insérant dans une approche-programme, et portant sur des domaines appelant une coopération régionale;

d) L'analyse du rôle et de l'avantage comparatif de la participation du PNUD à des initiatives de coopération régionale et de sa collaboration avec les organes pertinents des Nations Unies, notamment les commissions régionales;

e) Une corrélation claire entre les domaines thématiques des programmes régionaux et des programmes mondiaux, et entre ces domaines thématiques et les activités menées dans les programmes régionaux et les programmes prioritaires au niveau des pays;

f) Une articulation de la stratégie au moyen de techniques de gestion des programmes par objectif, telles que la technique du cadre logique;

g) Un exposé clair des résultats escomptés, recensant les groupes et bénéficiaires visés;

h) Une corrélation claire entre les objectifs des programmes et les ressources budgétaires destinées à leur exécution;

i) La répartition prévue des ressources entre les domaines thématiques et entre les institutions;

2. Demande également que chaque stratégie d'exécution comporte une stratégie de suivi et d'évaluation, assortie d'indicateurs de résultats pratiques et de données de référence, qui lui permette d'évaluer l'impact des programmes de coopération régionale;

3. Souligne qu'il faut que les stratégies d'exécution régionale soient présentées dans une langue claire et concise;

4. Souligne également la nécessité d'une maîtrise régionale des programmes régionaux et l'importance du renforcement des capacités d'exécution régionale, par des institutions nationales, sous-régionales et régionales, y compris le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les établissements universitaires;

5. Souligne en outre qu'il faut assurer la stabilité dans l'application des initiatives thématiques incluses dans les programmes de coopération régionale;

6. Prie l'Administrateur de lui présenter, à la première session ordinaire de 1998, un calendrier des examens à mi-parcours de tous les programmes régionaux et d'inclure dans la stratégie d'exécution de chaque région une proposition relative à la méthode à suivre pour ces examens;

7. Prie aussi l'Administrateur, qui se fondera sur l'expérience acquise à la faveur de l'application de la présente décision, d'élaborer des directives stratégiques pour la mise au point, l'application, le suivi et l'évaluation des programmes régionaux qui s'appliquent à toutes les régions.

14 mars 1997

97/10. Aperçu des décisions adoptées par le Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 1997

Le Conseil d'administration

Rappelle qu'à sa deuxième session ordinaire de 1997 il a :

POINT 1 : QUESTIONS D'ORGANISATION

Adopté l'ordre du jour et plan de travail de sa deuxième session ordinaire de 1997 (DP/1997/L.2/Rev.1), tel qu'il a été modifié oralement;

Approuvé le calendrier ci-après pour ses prochaines sessions de 1997 et 1998, sous réserve de l'approbation du Comité des conférences :

Session annuelle de 1997	12-23 mai 1997
Troisième session ordinaire de 1997	15-19 septembre 1997
Première session ordinaire de 1998	19-23 janvier 1998
Deuxième session ordinaire de 1998	20-24 avril 1998
Session annuelle de 1998	8-19 juin 1998 (Genève)
Troisième session ordinaire de 1998	14-18 septembre 1998

Approuvé la liste des questions à examiner à sa session annuelle de 1997, telles qu'elles figurent dans le tableau 3 de l'annexe à la présente décision;

DÉBAT CONSACRÉ AU PNUD

POINT 2. CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

Adopté la décision 97/9 du 14 mars 1997, concernant les directives pour une meilleure application des programmes de coopération régionale;

Approuvé les cadres de coopération régionaux ci-après, compte tenu des observations faites à leur sujet :

Premier cadre de coopération régional pour l'Afrique (DP/RCF/RBA/1);

Premier cadre de coopération régional pour l'Asie et le Pacifique (DP/RCF/RAP/1);

Premier cadre de coopération régional pour l'Europe et la Communauté d'États indépendants (DP/RCF/REC/1);

Approuvé les cadres de coopération de pays ci-après :

I

Premier cadre de coopération pour l'Érythrée (DP/CCF/ERI/1);

Premier cadre de coopération pour l'Éthiopie (DP/CCF/ETH/1);

Premier cadre de coopération pour la Mauritanie (DP/CCF/MAU/1);

Premier cadre de coopération pour la Namibie (DP/CCF/NAM/1);

Premier cadre de coopération pour l'Ouganda (DP/CCF/UGA/1);

II

Premier cadre de coopération pour le Bhoutan (DP/CCF/BHU/1);

Premier cadre de coopération pour l'Inde (DP/CCF/IND/1);

Premier cadre de coopération pour le Laos (DP/CCF/LAO/1);

Premier cadre de coopération pour la Mongolie (DP/CCF/MON/1);

Premier cadre de coopération pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée (DP/CCF/PNG/1);

III

Premier cadre de coopération pour la Croatie (DP/CCF/CRO/1);

Premier cadre de coopération pour la Roumanie (DP/CCF/ROM/1);

Premier cadre de coopération pour l'Ouzbékistan (DP/CCF/UZB/1);

/...

Premier cadre de coopération pour la Lettonie (DP/CCF/LAT/1);

Premier cadre de coopération pour la Pologne (DP/CCF/POL/1);

IV

Premier cadre de coopération pour la Colombie (DP/CCF/COL/1);

Premier cadre de coopération pour le Panama (DP/CCF/PAN/1);

V

Pris note de la prolongation des programmes de pays ci-après :

Prolongation du cinquième programme d'Haïti (DP/CP/HAI/5/PROLONGATION I);

Prolongation du sixième programme du Kenya (DP/CP/KEN/6/PROLONGATION I);

VI

Pris note du premier cadre de coopération pour la coopération technique entre pays en développement (DP/CF/TCDC/1) et des observations y relatives;

VII

Pris acte de la note de l'Administrateur sur l'assistance à l'Afghanistan (DP/1997/7);

Pris note des modalités et du calendrier à appliquer pour l'étude du nouveau cycle de programmation (DP/1997/CRP.7);

Pris note des crédits affectés au titre des montants cibles pour l'allocation des ressources de base pour 1997-1999 (DP/1997/8);

Pris acte de la note relative à l'exécution nationale (DP/1997/CRP.8) et des observations formulées à son sujet;

POINT 3. FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES

Adopté la décision 97/8 du 14 mars 1997, relative au Fonds d'équipement des Nations Unies;

POINT 4. PNUD : QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES

Pris note de la stratégie d'ensemble concernant le budget de l'exercice biennal 1998-1999 (DP/1997/CRP.9) et des observations y relatives;

DÉBAT CONSACRÉ AU FNUAP

POINT 5 : FNUAP : PROGRAMMES DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES

I

Approuvé l'assistance au Gouvernement angolais (DP/FPA/CP/173);
Approuvé l'assistance au Gouvernement du Burkina Faso (DP/FPA/CP/187);
Approuvé l'assistance au Gouvernement centrafricain (DP/FPA/CP/182);
Approuvé l'assistance au Gouvernement comorien (DP/FPA/CP/171);
Approuvé l'assistance au Gouvernement érythréen (DP/FPA/CP/183);
Approuvé l'assistance au Gouvernement gambien (DP/FPA/CP/178);
Approuvé l'assistance au Gouvernement guinéen (DP/FPA/CP/181);
Approuvé l'assistance au Gouvernement namibien (DP/FPA/CP/175);
Approuvé l'assistance au Gouvernement nigérian (DP/FPA/CP/190);
Approuvé l'assistance au Gouvernement ougandais (DP/FPA/CP/177);
Approuvé l'assistance au Gouvernement sénégalais (DP/FPA/CP/176);
Approuvé l'assistance au Gouvernement togolais (DP/FPA/CP/172);

II

Approuvé l'assistance au Gouvernement indien (DP/FPA/CP/193);
Approuvé l'assistance au Gouvernement lao (DP/FPA/CP/174);

III

Approuvé l'assistance aux pays des Caraïbes anglophones (DP/FPA/CP/179);
Approuvé l'assistance au Gouvernement cubain (DP/FPA/CP/188);
Approuvé l'assistance au Gouvernement dominicain (DP/FPA/CP/186);
Approuvé l'assistance au Gouvernement équatorien (DP/FPA/CP/192);
Approuvé l'assistance au Gouvernement haïtien (DP/FPA/CP/191);
Approuvé l'assistance au Gouvernement péruvien (DP/FPA/CP/185);
Approuvé l'assistance au Gouvernement salvadorien (DP/FPA/CP/189);

/...

IV

Approuvé l'assistance au Gouvernement libanais (DP/FPA/CP/184);

Approuvé l'assistance au Gouvernement soudanais (DP/FPA/CP/194);

V

Approuvé l'assistance au Gouvernement albanais (DP/FPA/CP/180);

POINT 6 : QUESTIONS DIVERSES

Pris note du rapport sur le suivi de la résolution 1995/56 du Conseil économique et social (DP/1997/CRP.10);

Pris note de la réponse aux recommandations contenues dans l'évaluation externe du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (DP/1997/CRP.11) et des observations y relatives;

Pris note du rapport oral sur la réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs;

Pris note du rapport oral sur le système d'obligation redditionnelle du PNUD;

Pris note du rapport oral sur le suivi de la décision 97/1 du Conseil d'administration concernant le Comité de coordination UNICEF/OMS/FNUAP dans le domaine de la santé;

Approuvé la présentation des candidatures d'Antigua-et-Barbuda, de la Fédération de Russie, des Pays-Bas et de la Zambie pour le représenter au nouveau Comité de coordination UNICEF/OMS/FNUAP dans le domaine de la santé et autorisé le Bureau à approuver la présentation d'une candidature pour la région de l'Asie et du Pacifique, la candidature de tous les représentants et suppléants devant être confirmée à sa session annuelle; et approuvé la proposition tendant à ce que son président soit membre de droit du Comité;

Adopté la décision 97/7 du 14 mars 1997, relative à la révision du règlement financier du FNUAP.

14 mars 1997

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PNUD/FNUAP POUR 1997

Tableau 1

Première session ordinaire de 1997 (13-17 janvier 1997)

(5 journées de travail)

Numéro du point de l'ordre du jour	Type de rapport	Action/ Information	Temps imparti	Intitulé du point et sujet traité
1	Officiel (DP/1997/L.1)	A	1/2 journée	QUESTIONS D'ORGANISATION
	Officiel	A		Ordre du jour provisoire, annotations, liste des documents
	Officiel	I		Rapport sur la troisième session ordinaire de 1996
	CRP	I		Décisions adoptées par le Conseil d'administration en 1996
	CRP	A		Questions relatives au règlement intérieur, à la documentation et au fonctionnement du Conseil d'administration
				Plan de travail annuel du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP pour 1997
				<u>Débat consacré au FNUAP</u>
2	Officiel	A	1 journée	PROGRAMMES DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES
				Programmes de pays
3	Officiel	I	1/2 journée	QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES
				Rapports de vérification des comptes
4	Officiel	A	1/2 journée	COORDINATION EN MATIÈRE DE POLITIQUE ET DE PROGRAMMES SANITAIRES
				<u>Débat consacré au PNUD et au FNUAP</u>
5	Officiel	A	1/2 journée	HARMONISATION DE LA PRÉSENTATION DES BUDGETS
				Harmonisation de la présentation des budgets et des comptes
				<u>Débat consacré au PNUD</u>
6	Officiel	A	1/2 journée	CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES
				Cadres de coopération de pays et cadres de coopération mondiaux et régionaux

Numéro du point de l'ordre du jour	Type de rapport	Action/ Information	Temps imparti	Intitulé du point et sujet traité
7	Officiel CRP	I	1/2 journée	QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES Rapports de vérification des comptes
	CRP	I		Mise en oeuvre de la décision 96/40 sur la gestion, la responsabilité et la Réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs
	CRP	I		Renseignements supplémentaires sur les éléments de dépenses du siège du PNUD
	Oral	I		Rapport sur le schéma d'obligation redditionnelle du PNUD
8	CRP	I	1/2 journée	FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME Suivi de la décision 96/43
9	CRP	I	1/4 journée	QUESTIONS DIVERSES Suivi de la résolution 1995/56 du Conseil économique et social
	Oral			PNUD : rapport sur l'obligation redditionnelle
	Officiel			Fermeture du bureau de pays de Chypre

Abréviations : A = action; CRP = document de séance; I = information.

Tableau 2

Deuxième session ordinaire de 1997 (10-14 mars 1997)

(5 journées de travail)

Numéro du point de l'ordre du jour	Type de rapport	Action/ Information	Temps imparti	Intitulé du point et sujet traité
1	Officiel (DP/1997/L.2)	A	1 1/2 journée	QUESTIONS D'ORGANISATION
	Officiel	A		Ordre du jour provisoire, annotations, liste des documents
2				Rapport sur la première session ordinaire de 1997
				<u>Débat consacré au PNUD</u>
	Officiel	A		CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES
	CRP	A		Cadres de coopération de pays et cadres de coopération régionaux
	Officiel			Format et calendrier de l'examen des nouveaux arrangements de programmation (96/7)
3	CRP	I	1/2 journée	Affectation de ressources au titre des montants cibles pour l'allocation de ressources de base (1997-1999)
				Exécution nationale
4	Officiel	A	1/2 journée	FONDS D'ÉQUIPEMENT DES NATIONS UNIES
4				Fonds d'équipement des Nations Unies (y compris stratégie et plans d'exécution)
	CRP	A	1/2 journée	QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES
	Oral	I		Aperçu de la stratégie d'ensemble concernant le budget de l'exercice biennal 1998-1999 (96/41, par. 4)
5				Rapport sur le système d'obligation redditionnelle du PNUD
				<u>Débat consacré au FNUAP</u>
5	Officiel	A	2 journées	PROGRAMMES DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES
6				QUESTIONS DIVERSES, notamment
	Oral			Rapport sur la Réserve pour le logement du personnel des bureaux extérieurs
	Oral			Rapport révisé sur le suivi de la résolution 1995/56 du Conseil économique et social

Numéro du point de l'ordre du jour	Type de rapport	Action/ Information	Temps imparti	Intitulé du point et sujet traité
	CRP			Réponse aux recommandations contenues dans l'évaluation externe d'UNIFEM
	Oral			Rapport sur le Comité de coordination UNICEF/OMS/FNUAP dans le domaine de la santé
	Officiel			Révision proposée du règlement financier du FNUAP

Abréviations : A = action; CRP = document de séance; I = information.

Note : Des consultations officieuses ont été tenues au cours de la session sur la gestion du changement au PNUD.

Tableau 3

Session annuelle de 1997 (12-23 mai 1997)

(10 journées de travail)

Numéro du point de l'ordre du jour	Type de rapport	Action/information	Temps imparti	Intitulé du point et sujet traité
1	Officiel (DP/1997/L.3)	A		QUESTIONS D'ORGANISATION Ordre du jour provisoire, annotations, liste des documents/plan de travail Rapport sur les première et deuxième sessions ordinaires de 1997 Règlement intérieur : rapport du groupe de travail spécial à composition non limitée <p style="text-align: center;"><u>Débat consacré au FNUAP</u></p>
	Officiel	A		
	Officiel	A		
2	Officiel	I	1 1/2 journée	RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF POUR 1996 — Priorités des programmes — Aperçu statistique — Aperçu régional
3	Officiel	I	1/2 journée	— Activités d'évaluation
4	Officiel	A	1/2 journée	PLAN DE TRAVAIL POUR 1998-2001
5	Officiel	A	1 journée	PROCESSUS DE PROGRAMMATION
6	Officiel	A	1/2 journée	STRATÉGIE D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION <u>Débat consacré au PNUD et au FNUAP</u>
7	Officiel	I	1/2 journée	Rapports du PNUD et du FNUAP au Conseil économique et social Rapports du PNUD et du FNUAP sur le contrôle interne <p style="text-align: center;"><u>Débat consacré au PNUD</u></p>
2 et 8	Officiel	I		
8	Officiel	A	2 1/2 journées ^a	RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATEUR Présentation par l'Administrateur Principaux résultats du Programme, y compris informations sur les fonds spéciaux (7 parties) Initiative spéciale pour l'Afrique, menée à l'échelle du système des Nations Unies Assistance au peuple palestinien Évaluation Gestion du changement Rapport du Corps commun d'inspection Annexe statistique
	Officiel	A		
	Officiel	I		
	Officiel	I		
	Officiel	I		
	Officiel + CRP	A		
	Officiel	I		
	Officiel	I		

Numéro du point de l'ordre du jour	Type de rapport	Action/information	Temps imparti	Intitulé du point et sujet traité
	CRP	I		Resources

Numéro du point de l'ordre du jour	Type de rapport	Action/information	Temps imparti	Intitulé du point et sujet traité
9	Officiel	A	1/2 journée	CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES Cadres de coopération de pays et cadres de coopération régionaux
10	Officiel	I	1/2 journée	PROGRAMME DE COMMUNICATION ET D'INFORMATION Politique d'information et de publication du PNUD (96/22)
11	Officiel	A	1/2 journée	FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES POUR LA FEMME Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (95/18)
12	CRP	I	1 journée	QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES Rapport sur le système d'obligation redditionnelle du PNUD
13	Officiel	A		BUREAU DES NATIONS UNIES POUR LES SERVICES D'APPUI AUX PROJETS (UNOPS) Rapport sur le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (96/33)
14			1/2 journée	QUESTIONS DIVERSES

Abréviations : A = action; CRP = document de séance; I = information.

^a Dont une journée consacrée à une manifestation spéciale sur l'élimination de la pauvreté (mardi 20 mai 1997).

Tableau 4

Troisième session ordinaire de 1997 (15-23 septembre 1997)

(5 journées de travail)

Numéro du point de l'ordre du jour	Type de rapport	Action/ Information	Temps imparti	Intitulé du point et sujet traité
1	Officiel (DP/1997/L.4)	A	1/2 journée	QUESTIONS D'ORGANISATION
	Officiel	A		Ordre du jour provisoire, annotations, liste des documents
	CRP	I		Rapport sur la session annuelle de 1997 Aperçu du plan de travail du Conseil d'administration pour 1998
<u>Débat consacré au PNUD</u>				
2	Officiel	A	1 1/2 journée	QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES
	Officiel	A		Prévisions budgétaires pour l'exercice biennal 1998-1999 (96/41, par. 4), y compris coût détaillé des publications et de leur distribution
	Officiel	I		Prévisions budgétaires révisées pour l'exercice biennal 1996-1997
	Officiel	I		Examen annuel de la situation financière en 1996 Activités du Bureau des services d'achats interorganisations
3	Officiel	A	1/2 journée	UNOPS : QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES
	Officiel	A		Prévisions budgétaires pour l'exercice biennal 1998-1999
	Officiel	I		Prévisions budgétaires révisées pour l'exercice biennal 1996-1997 Rapports de vérification des comptes Conclusion de contrats de sous-traitance et grandes commandes de matériel
4	Officiel	A	1/2 journée	CADRES DE COOPÉRATION DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES Cadres de coopération de pays et cadres de coopération régionaux Version révisée du cadre de coopération mondial

Numéro du point de l'ordre du jour	Type de rapport	Action/ Information	Temps imparti	Intitulé du point et sujet traité
<u>Débat consacré au FNUAP</u>				
6				QUESTIONS FINANCIÈRES, BUDGÉTAIRES ET ADMINISTRATIVES
	Officiel	A		[Prévisions budgétaires pour l'exercice biennal Examen annuel de la situation financière en 1996 Mise en oeuvre et contrôle des accords applicables aux services d'appui technique Évaluation des activités de formation du FNUAP]
	Officiel	A		
	Officiel	I	1 1/2 journée	
	Officiel	I		
7	Officiel	A	1/2 journée	PROGRAMMES DE PAYS ET QUESTIONS CONNEXES
8				QUESTIONS DIVERSES

Abréviations : A = action; CRP = document de séance; I = information.

Note : Les résultats des visites sur le terrain seront examinés dans le cadre de consultations officielles tenues durant la session.
